

Prémunir efficacement nos propriétaires fonciers.

Le démarrage de l'expérience de géothermie en Haute-Sorne est annoncé pour début 2023 ; nous y sommes.

Depuis longtemps, Géo-Energie Suisse AG a confirmé qu'une sismicité serait alors inévitablement induite lors de ses essais de fracturation, tout en espérant pouvoir la contrôler pour qu'elle soit faible et sans incidence sur les bâtiments et les infrastructures de la région.

Toutefois, au vu des résultats de la sismicité observée ces dernières années dans les expériences analogues, et par précaution, le gouvernement a négocié avec le promoteur la possibilité pour les propriétaires de faire expertiser, préalablement et gratuitement, leurs bâtiments.

La convention gouvernementale du 17 juin 2022 prévoit qu'il suffira aux propriétaires, situés dans un rayon de 2,5 km, de s'annoncer dans un court délai après une publication dans le Journal officiel.

Cette disposition, certes légaliste, ne saurait à elle seule suffire pour que l'ensemble des propriétaires soit informé.

Le Conseil Communal de Boécourt l'a bien compris puisqu'avant Noël il distribuait un tout-ménage ad hoc. Il informait, par avance, toute sa population de cette disposition de protection et précisait qu'il donnerait les informations complémentaires nécessaires, sans doute dès la dite publication au Journal Officiel, qui paraît maintenant imminente.

Au vu de ce qui précède et des délais impartis, le Conseil Général déclare :

- que la seule publication au Journal Officiel est insuffisante et que par conséquent tous les propriétaires fonciers doivent être informés concrètement de leurs droits par la commune.
- que les autorités communales de Haute-Sorne, à l'instar de celles de Boécourt, devraient informer matériellement, elles-mêmes et de façon indépendante, les propriétaires fonciers de Haute-Sorne et leur mettre à disposition une lettre type de « requête de protocole de fissures » au plus tard immédiatement après ladite publication au journal officiel.

L'auteur : Jean-Pierre Chenal /16.1.23



Signatures par groupes dans les pages suivantes

PDC-JDC Haute-Sorne (10) :









Parti socialiste-Vert(e)s et Sympathisants.(9)

Noadh
Nicole
Eric I.

Eva

Agnès Veys

 (Sacha Créhin)

 (Damien Cottet)



UDC-Union Démocratique du Centre. (4)

H. Carib
V. Vogues
[Signature]
[Signature]

Parti chrétien-social indépendant et Rassemblement Citoyens(4)

Part. ch. s.
C. J. J. J.

Haute-Sorne Avenir. (4)

[Signature] [Signature] [Signature]

Parti Libéral-Radical de Haute-Sorne(2)

[Signature] [Signature]